



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Chypre

Question écrite n° 4688

Texte de la question

M Robert Montdargent attire de nouveau l'attention de M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, sur la situation chypriote. Une évolution positive pour l'avenir de l'île, concrétisée par les pourparlers entre son président et le chef de la communauté chypriote turque, se dessine aujourd'hui. La première série de rencontres entre les deux responsables, fin septembre, s'est déroulée dans un esprit de « bonne volonté ». En conséquence, il lui demande de bien vouloir prendre les mesures appropriées pour favoriser ce processus, afin de mettre un terme à la division tragique de l'île, qui dure depuis bientôt quinze ans.

Texte de la réponse

Reponse. - L'honorable parlementaire a bien voulu rappeler les développements récents concernant la situation à Chypre. Le Gouvernement partage son appréciation sur le caractère positif de cette évolution. Il a salué la reprise des pourparlers intercommunautaires à l'initiative du secrétaire général des Nations unies et souhaite leur poursuite dans un esprit mutuel de bonne volonté. Les dirigeants des deux communautés de l'île, le président Vassiliou et M Denktash se sont entretenus à près de vingt reprises depuis leur rencontre à Genève, le 24 août dernier. La rencontre qui s'est tenue à New York les 22 et 23 novembre dernier en présence de M Perez de Cuellar et de son représentant spécial à Chypre M Camilion a confirmé la volonté des parties de poursuivre le dialogue. Ce dialogue direct et en profondeur est un élément nouveau après les années de blocage qu'avait connu la situation de l'île. Nous nous en félicitons d'autant plus que la France s'est toujours prononcée pour un règlement pacifique du problème de Chypre et qu'elle n'a cessé de dire qu'un tel règlement passait par le dialogue intercommunautaire. La France suit avec attention le déroulement des négociations et tient à saluer à cette occasion le rôle du secrétaire général des Nations unies et de son représentant à Chypre. Afin d'être en mesure d'apporter, le moment venu, sa contribution au processus en cours, elle s'attache en particulier à entretenir des contacts étroits avec les pays concernés par le drame de Chypre avec lesquels elle se félicite d'entretenir d'excellentes relations. Ainsi la visite officielle en France du premier ministre de Turquie, M Ozal a fait suite à celle qu'a effectuée en octobre le président de Chypre M Vassiliou. C'est en développant les contacts au plus haut niveau avec l'ensemble des parties concernées et en réaffirmant son soutien à la poursuite du dialogue que le Gouvernement estime, dans la phase actuelle, contribuer le mieux au processus engagé pour parvenir à un règlement pacifique du problème.

Données clés

Auteur : [M. Montdargent Robert](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4688

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 1988, page 3049